

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 19 (1881)  
**Heft:** 45  
  
**Artikel:** Lausanne, le 5 novembre 1881  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-186590>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

SUISSE : un an . . . 4 fr. —  
 six mois . . . 2 fr. 50  
 ÉTRANGER : un an . . 6 fr. 60

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin  
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en  
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —  
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES :**

La ligne ou son espace, 15 c.  
 —  
 Pour l'étranger, 20 cent.

**Lausanne, le 5 novembre 1881.**

La guerre que poursuit actuellement la France, sur les côtes d'Afrique, attirant chaque jour davantage l'attention générale, nous pensons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant un résumé des événements relatifs à la prise de possession de l'Algérie, en 1830.

Vers 1827, les relations d'Alger avec la France prirent un caractère de froideur, puis d'amertume, à l'occasion d'une dette contractée de 1793 à 1798, pour le compte du gouvernement français, envers la maison de commerce algérienne Busnach et Bacri. Le paiement de cette dette, qui était de 7 millions, avait été toujours différé, et ce retard irritait d'autant plus le dernier dey, Hussein-Pacha, qu'il avait fourni lui-même, par l'intermédiaire de Busnach et Bacri, une partie des approvisionnements qui avaient été l'origine de la créance de ces juifs algériens sur le gouvernement français.

En 1826, il écrivit aux ministres de Charles X, et, suivant une version, au roi lui-même. Les choses en étaient là, lorsque M. Deval, consul français, se présenta, au printemps de 1827, à la Casbah pour saluer le dey, comme c'était l'usage la veille des fêtes musulmanes. Il profita de cette occasion pour élever quelques réclamations au sujet d'un navire des Etats du pape, qui avait été capturé. Le dey s'emporta et lui dit qu'au lieu de lui faire des observations sur une affaire qui ne le regardait pas, il ferait mieux de lui remettre la réponse à la lettre qu'il avait adressée au roi ; il lui demanda avec colère s'il recevrait enfin son argent, en menaçant le consul, dans le cas contraire, de l'envoyer en prison. M. Deval répliqua vivement. Hussein-Pacha, transporté de colère, le frappa au visage avec le chasse-mouche en plumes de paon qu'il portait à la main. Le consul s'écria en se retirant : « ce n'est pas à moi que l'insulte a été faite, c'est au roi de France. »

Cet incident eut en France un immense retentissement. M. Deval fut rappelé ; mais à peine avait-il quitté Alger, que le dey ordonna au gouvernement de Constantine de détruire par le fer et le feu les établissements français en Afrique.

Alger avait été mis, depuis plusieurs années déjà, sur un pied de défense tel, qu'une attaque par mer était devenue impossible. Le ministère un

peu hésitant se contenta d'ordonner un blocus, qui se prolongea jusqu'en juillet 1829, époque à laquelle on adressa de nouvelles demandes de satisfaction, qui furent fort mal accueillies. De plus, le vaisseau *La Provence*, qui avait porté le négociateur et naviguait sous pavillon parlementaire, reçut, en partant, une volée de coups de canon du haut des batteries de la rade d'Alger.

Dès lors, Charles X ordonna l'expédition d'Afrique. Cette décision fut reçue en France avec acclamation ; chaque régiment brigua l'honneur d'aller venger l'insulte faite à son pays. En février 1830, on procéda à l'armement d'une flotte comptant 114 bâtiments, qui devaient jeter sur le sol algérien une armée de 40,000 hommes.

La flotte fut placée sous le commandement du vice-amiral Duperré, et le comte de Bourmont fut nommé général en chef des troupes de débarquement.

La flotte appareilla le 25 mai 1830 ; le vaisseau *La Provence* marchait en tête de l'escadre de bataille ; l'escadre de débarquement et celle de réserve s'avançaient sur deux colonnes parallèles. Arrêtée à deux reprises par un coup de vent, la flotte se trouva le 12 juin sur la côte d'Afrique. Le 13, à 8 heures du matin, tous les bâtiments de l'expédition défilèrent le long des forts et des batteries d'Alger, ayant en tête les bâtiments armés en guerre. A la vue de la ville, les troupes firent éclater la plus vive allégresse, et le cri de : *Vive le roi !* s'éleva de toutes parts. Le débarquement commença le lendemain à la pointe du jour, sous le feu protecteur de trois bricks et de deux bateaux à vapeur, prenant en flanc les batteries de l'ennemi. Avant midi l'armée entière, composée de plus de 40,000 combattants, était à terre avec les vivres et les munitions nécessaires pour plusieurs jours.

Après deux batailles successives dans lesquelles l'armée française resta victorieuse, elle alla prendre position à deux lieues d'Alger, en attendant que la dernière division navale, qui était en vue des côtes, mais retenue par un gros temps, eût pu débarquer les vivres et les munitions nécessaires pour commencer l'investissement de la ville et des forts.

Pendant que l'armée combattait, les vents qui retenaient au large le convoi attendu avec tant d'impatience, avaient cessé de souffler. Le débarque-

ment commença, mais bientôt une tempête affreuse assaillit la flotte. L'armée n'avait plus que trois jours de vivres, le gros temps ne faisait que s'accroître, les transports chassaient sur leurs ancres, voyaient se briser leurs amarres, et coupaient eux-mêmes leurs câbles pour gagner le large. La situation était affreuse. Mais la marine et l'administration qui se trouvaient à bord des transports n'étaient pénétrés que de la cruelle pensée de laisser l'armée de terre sans approvisionnements et sans vivres. L'intendant général ordonna de jeter à la mer une grande quantité de ballots de subsistances, de tonneaux de vin et d'eau-de-vie, etc., etc., pour que la lame et le vent qui poussaient à la côte les fissent arriver à la troupe. Et l'on vit bientôt la mer vomir les colis sur la plage, où les soldats s'empressaient de les recueillir. Ces colis avaient été munis d'avance d'une triple enveloppe imperméable. — L'armée suffisamment pourvue continua à se porter en avant. Le 30, les troupes françaises couronnaient les hauteurs qui dominaient le fort de l'empereur. La tranchée avait été ouverte la nuit précédente. Tout fut prêt le 4 juillet, avant le jour; une fusée donna le signal et le feu commença. Pendant trois heures l'ennemi répondit avec vivacité. A 8 heures, le feu du fort était éteint, l'ordre de battre en brèche venait d'être donné, lorsque tout à coup une explosion épouvantable fit disparaître une partie du château. Des pierres furent lancées dans toutes les directions, mais sans qu'il en résulta de graves accidents.

Le général Hurel commandant la tranchée ne perdit pas un moment pour franchir l'espace qui séparait ses troupes du fort et pour les y établir au milieu des décombres.

Pendant ce temps, la flotte ne restait pas oisive. L'amiral Duperré était arrivé devant Alger avec 36 bâtiments et attaquait vigoureusement les forts et les batteries de la ville.

Ainsi pris entre deux feux, le dey vit que tout espoir était perdu. Il demanda la cessation des hostilités, offrant d'indemniser la France pour les frais de la guerre. Tous les forts furent remis, une convention fut signée, les troupes françaises entrèrent dans Alger, où leur drapeau flotta bientôt sur tous les édifices publics.

Le dey alla se réfugier à Naples qu'il avait choisi pour sa retraite.

Au nombre des chrétiens dont on avait brisé les chaînes, se trouvaient les malheureux naufragés de deux bricks échoués à la côte un mois auparavant. Ils étaient au nombre de 89, et furent délivrés par les officiers et marins de l'armée navale, qui étaient entrés les premiers dans la ville.

#### **Barbes et Barbiers.**

En me faisant raser l'autre jour, et pendant le temps d'immobilité absolue qu'exige cette opération, je ne sais pour quelle raison le souvenir des divers moments de ma vie, passés chez les coiffeurs, me revint soudainement à la mémoire.

Je me revis encore gamin, serrant mon argent dans la main droite et venant timidement me faire couper les cheveux. Le magasin du coiffeur, avec son petit salon, ses tableaux-réclame, et par dessus tout sa bonne odeur de parfumerie, avait alors pour moi quelque chose de solennel et de somptueux. Cela tenait à la fois de l'église et du théâtre. Le coiffeur, lui-même, le peigne planté dans les cheveux, armé de ses longs ciseaux qu'il faisait sonner à mes oreilles, avait des faux airs de sacrificeur, illusion complétée encore par le long peignoir blanc dont on m'avait affublé pour l'opération.

Plus tard, à l'âge de 16 ou 17 ans, à l'époque de cette première barbe légère qui tient de la plume et du poil, la visite au coiffeur était pour moi une profonde satisfaction d'amour-propre. Comme c'était bon alors de se faire raser, comme cela vous posait en homme et que vos amis de la veille, moins favorisés sous le rapport capillaire, vous paraissaient jeunets et misérables !

Et maintenant, de toutes les petites servitudes imposées au sexe masculin par la civilisation moderne, une de celles qui revient le plus souvent est sans contredit l'obligation de se faire faire la barbe. Les heureux mortels possesseurs d'une barbe de couleur assez homogène, pour pouvoir la laisser pousser tout à son aise, ne connaissent vraiment pas tout leur bonheur et je suis bien persuadé que la plus jolie moitié du genre humain ne se doute absolument pas des sacrifices de temps que coûte à son propriétaire un menton toujours strictement rasé de près.

Ce que les stations interminables et obligatoires dans les magasins encombrés des coiffeurs, ont déjà fait manquer de trains, de bateaux à vapeur, de rendez-vous d'affaires aux malheureux assez maladroits pour ne pas savoir se raser eux-mêmes est incalculable. Il y aurait là, je crois, une statistique édifiante à faire et qui aurait peut-être pour excellent résultat de décider le sexe fort à laisser pousser son système capillaire en toute liberté, fut-il multicolore ou hérissé comme une palissade.

Que de rages contenues, que de colères sourdes, que de douleurs muettes ont déjà été causées par cette inexorable obligation.

De quel découragement amer est pris le malheureux client qui, pressé par l'heure du train, trouve le magasin de son barbier rempli ! Comme le genre humain apparaît alors à cet infortuné sous son plus vilain côté. — Les deux heureux du fond, carrément installés aux fauteuils, la serviette au menton, les joues barbouillées de savon, lui font l'effet de deux gros bébés, bien bêtes, et les mentons barbus qui l'entourent, attendant philosophiquement leur tour, ont des airs résignés qui lui donnent sur les nerfs.

Mais le moment du paroxysme de sa rage c'est lorsque, croyant son tour arrivé, il se précipite dans l'arrière-boutique et qu'il s'aperçoit avec horreur que son prédécesseur se fait encore couper